

CONSEIL DE QUARTIER « CENTRE VILLE-PETIT VAL »

Jeudi 4 octobre 2018

Membres du Conseil de quartier :

Ville de Sucy-en-Brie

Présidente : Laurence WESTPHAL

Vice-président : David CARDOSO

Administration : Christophe ABRAHAM (Directeur de l'Aménagement, de l'Education et du Développement durable) – Angéline AVE (Responsable Voirie) - Nathalie BARISIEN (Assistante de direction DGS et secrétaire de séance)

Invité : Jean Pierre CHAFFAUD – Maire Adjoint en charge des affaires techniques

Collège des habitants

Présents : V. BALLET, JC. DECONNINCK, JP. DUPUY, C. GAILLARD, S. HAGUET, S. JOUFFREAU, F. LAVIALLE, M. LETELLIER, A. THEVENOT

Absents excusés : A. CELLIER, D. DUPONT, JC. HUBERT, JF. LEONARDI, C. LOTERIE

Collège des institutionnels

Présents : V. GARCIA, M. GUIDI, D. MOREAU

Absents excusés : A. BERGERO, M. DUBOIS,

Ordre du jour :

- Avancement des projets centre-ville ZAC et bourg ancien
- Point global travaux été 2018
- Point géothermie
- Projet Parc Chaumoncel
- Présentation futur projet d'extension du Centre culturel
- Point Commerces

- Communication sur la rentrée scolaire
- Questions diverses

Laurence WESTPHAL ouvre la séance en présentant Madame Virginie GARCIA, commerçante de la rue du Temple et Présidente des commerçants du centre-ville, nouveau membre du collège des institutionnels, suite à la démission de Mr Poubeau.

| POINTS EVOQUES | CONTENU DES DEBATS |
|--|--|
| <p>Avancement projets du centre-ville ZAC + Bourg ancien</p> <p>L. WESTPHAL C. ABRAHAM A. AVÉ</p> | <p>ZAC - Centre-ville</p> <ul style="list-style-type: none"> • Parking de l’Espace Jean-Marie Poirier : 70 places matérialisées en surface et 180 places créées en sous-sol. Livraison de la coque brute en début d’année 2019. L’aménagement et la gestion seront délégués à un concessionnaire. La délégation de service public est actuellement en phase de consultation. Les conditions tarifaires et de gratuité ne sont pas encore définies et seront analysées dans le cadre de cette consultation. Toutefois, la Ville affiche la volonté d’instaurer une heure de gratuité minimum. Ces éléments feront partie de la négociation avec le gestionnaire. Le parking de surface (70 places) sera livré en mars 2019 (sauf aléas) et celui en sous-sol en mai /juin 2019 sauf imprévus. Le chantier de construction de la résidence « Le Clos Sévigné » pourra ainsi commencer en avril 2019. Un cheminement piétons, en pente, est accessible aux personnes à mobilité réduite pour accéder au parking. Un affichage du nombre de places libres sera prévu afin d’éviter de rentrer dans le parking inutilement. • Le Clos Sévigné : permis de construire délivré en juillet et purgé de recours. Fin juin 2018, l’enquête de déclassement avait été réalisée pour céder le terrain au promoteur. Avis favorable de l’enquêteur et aucune remarque lors de la mise à disposition au public. Le démarrage du chantier est prévu début avril 2019. Des commerces sont prévus en rez-de-chaussée avec la délocalisation de la poste actuelle. • Aménagement des abords du château : création d’un jardin à la française, environ 70 places de parking, 14 places de stationnement devant l’Orangerie, maintien du parking à l’arrière du château. Début des travaux en février 2019 d’une durée de 8 à 10 mois. <p><u>Observations :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Le parking arrière du château est très régulièrement occupé par les camions des commerçants du marché.</i> - <i>La gratuité de stationnement évaluée à 1 heure pourrait être insuffisante.</i> - <i>Il est regrettable de ne pas attendre la mise en service du parking de l’esplanade Jean-Marie Poirier</i> |

avant le démarrage du chantier des abords du château.

Mr Abraham fera remonter l'information pour relancer les commerçants afin de d'optimiser les places à l'arrière du château (100 places potentielles).

Bourg ancien : présentation d'une vidéo sur son aménagement

- Agrandissement du parvis de l'église
- Requalification du parking
- Travaux de voirie sur l'ensemble des rues du bourg
- Suppression des plantations rue du Moutier
- Une possible fermeture de la rue du Moutier par un système de plots à l'occasion de manifestations de type braderie pour bloquer la circulation aux automobilistes
- Réaménagement de la Cour de la recette avec maintien du stationnement pour le cabinet médical et les habitants de la Cour de la recette
- Sens de circulation inversé Place de l'église
- Zone partagée 20 kms piétons/vélos/voitures

Observations/questions :

- *Il est regrettable de supprimer le fleurissement de la rue du Moutier,*
- *Nombre de places de stationnement entre l'annexe de la mairie et le Crédit mutuel ? La Paroisse nécessite un certain nombre de places pour ses fidèles.*

Mr Abraham répond qu'il sera restitué le même nombre de places excepté les places de stationnement sauvage. Des places de stationnement sont prévues des deux côtés de l'église.

Phasage des travaux :

- Jusqu'à fin juillet : travaux préparatoires sur le réseau gaz
- Août à fin novembre 2018 : travaux d'enfouissement/effacement des réseaux sur l'ensemble des rues du vieux bourg
- De décembre 2018 à janvier 2019 : intervention du Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA) sur leur réseau d'assainissement dans les rues de la Porte, Moutier et Guy Mocquet
- Démarrage des travaux de voirie et réseaux divers à compter du 22 octobre 2018 : réfection de la voirie en sections :
 - Rue de Boissy d'octobre à fin décembre 2018

- Place de l’Eglise et Cour de la recette : de janvier à septembre 2019
- Rues du Moutier, de la Porte et G. Mocquet : à compter du printemps 2019
- L’intersection rues du Moutier, Brévannes et Porte : été 2019
- La rue de Brévannes jusqu’à la rue des écoles : de septembre à décembre 2019

Livraison du bourg ancien : fin décembre 2019

Question de Mr Deconninck (porte-parole des riverains de la rue des Remparts) : pourquoi la Ville n’a pas intégré dans le projet du bourg ancien la rue des Remparts ? Elle est passante, très empruntée, en liaison directe avec le centre-ville. Cette rue est déplorable, dégradée, les trottoirs sont dangereux, les nids de poules apparents. Par ailleurs, l’arrêté relatif au ramassage des poubelles n’est pas appliqué par les riverains et la Police municipale n’intervient pas pour faire respecter les horaires de sortie des poubelles.

Mme Westphal répond que la Ville partage ces constats qui sont également liés au voisinage avec des box mal entretenus par exemple. Une priorisation et des arbitrages ont été réalisés sur ce projet ambitieux qu’est le bourg ancien. La rue des Remparts fera l’objet d’études dans le futur. Il est rappelé le budget d’investissement de plus de 3 millions d’euros sur la requalification du bourg ancien, ce qui représente déjà un budget considérable.

Mr Deconninck poursuit en précisant qu’il ne comprend pas la position de la Ville. Le stationnement est constant dans cette rue par les riverains de la rue de Vesvres notamment qui n’ont pas de garage. Alors que la rue de Brévannes sera reprise, il estime qu’il s’agit d’une petite rue et qu’elle pourrait être absorbée dans le budget voirie.

Mr Chaffaud précise que la rue des Remparts fait partie des voies dégradées mais il existe des chaussées plus endommagées qui sont donc encore plus prioritaires.

Concernant la rue du Temple, Mr Chaffaud indique qu’il s’agit d’une voie de compétence territoriale. Peu de marges de manœuvre en raison du passage des bus et de l’étroitesse des trottoirs. La rue du Temple est intégrée au programme pour un démarrage des travaux à l’horizon 2020/2021.

Questions/réponses :

- Pourquoi le projet de l’enfouissement d’un site d’ordures ménagères Place de l’église n’a pas été

| | |
|--|--|
| | <p>fait ? Le petit bâtiment construit restera un lieu de stockage inesthétique et odorant. Réponse : le projet de conteneurs enterrés n'a pas pu être réalisé en raison du manque de places et des nombreux réseaux situés en sous-sol. Ce local reste la meilleure solution pour régler cette situation. Il sera fermé et grillagé.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Point sur les boîtiers électriques sur façades ? Réponse : les architectes des Bâtiments de France et les équipes d'Enedis intégreront au maximum les équipements techniques sur les façades. - Invasion de rongeurs dans le bourg ancien depuis les travaux d'assainissement. Réponse : ce phénomène n'est pas lié aux travaux mais à la météo. Une campagne de dératisation va être diligentée par le Grand Paris Sud Est Avenir. - Ravalement de la façade de l'ancienne caserne des pompiers en prévision ? Réponse : les travaux ne sont pas prévus à court terme. |
| <p>Point global travaux été 2018</p> <p>JP CHAFFAUD</p> | <p><u>Piste d'athlétisme</u> : réalisation d'une piste d'athlétisme de 8 couloirs au parc des Sports de Sucy-en-Brie homologuée nationale par la Fédération Française d'Athlétisme pour recevoir les nombreuses associations sportives et les scolaires. Cette piste est également ouverte au public. Il est signalé que cet équipement a reçu une aide financière du Conseil régional d'Ile-de-France de 120 000 € (dans le cadre du Contrat d'aménagement régional). Fin de travaux mi-octobre.</p> <p>Mme Garcia souligne l'inexistence d'une tribune de presse pour les grandes compétitions.</p> <p><u>Centre de loisirs du Parc</u> : dernière phase de travaux qui consiste à rénover les allées et la placette en enrobé et béton. Dernières plantations de gazon et plantes en novembre prochain.</p> <p><u>Ecole du centre</u> : construction du réfectoire, d'un bloc sanitaire et d'une salle APPS et marquage au sol de la cour. Reste à reprendre le préau en peinture. La livraison a été effectuée le 17 septembre dernier. Pendant les 15 premiers jours de la rentrée scolaire, les repas ont été effectués à l'espace Jean Marie Poirier sans difficulté majeure. On recense environ 200 rationnaires pendant le midi et environ 230 élèves. Les repas sont maintenant servis en self-service, ce qui favorise notamment l'apprentissage de l'autonomie. A terme, l'ensemble des écoles élémentaires sera doté d'un self-service pour les repas du midi.</p> <p><u>Maison de l'enfance et de la Jeunesse rue Ludovic Halévy</u> : transformation des bureaux pour créer un guichet unique petite enfance, enfance, et jeunesse.</p> |

| | |
|---|---|
| | <p><u>Maison des Seniors</u> : mise en peinture de la salle de billard effectuée en régie.</p> <p>D'autres travaux ont été réalisés cet été, notamment dans les écoles : climatisation de 3 classes à la Cité verte, travaux dans une classe ULIS à l'école des Bruyères.</p> <p>Campagne de nids de poule dans différents quartiers de la Ville.</p> <p><u>Travaux du département</u> : création d'un giratoire pour sécuriser l'intersection rue de Villeneuve et rue de Bonneuil (gare RER de Sucy), pour réduire la vitesse et fluidifier la circulation.</p> <p><i>L'ensemble des conseillers approuve cette réalisation et constate une amélioration de la circulation.</i></p> |
| <p>Point géothermie</p> <p>JP CHAFFAUD</p> | <p><u>Travaux géothermie</u> : courant 2017, le réseau de chaleur a connu différents problèmes (fuite sur les têtes de puits, centrale inondée, remontée des eaux, échappements gazeux, panne de la pompe à chaleur, etc.). En juin dernier, des travaux ont été nécessaires pour améliorer le réseau (sécurisation et motorisation des têtes de puits, colmatage des brèches relevées sur le puit producteur, remplacement des automates, nettoyage de tous les puits injecteurs et sur le puit producteur ...). Les travaux ont été entièrement pris en charge par le concessionnaire Sogesub. L'installation devrait aujourd'hui bien fonctionner pour la saison de chauffe prochaine. Les causes de ces dysfonctionnements sont à l'étude.</p> <p>Mme Guidi indique que ce système de chauffe permet de réaliser une économie de l'ordre de 40 % mais lorsque le chauffage tombe en panne, c'est un véritable problème. Elle poursuit en indiquant que ces dernières années, ce système a rencontré de nombreux dysfonctionnements.</p> |
| <p>Projet Parc Chaumoncel</p> <p>JP CHAFFAUD</p> | <p>Il s'agit du réaménagement du parc afin d'accueillir quelques manifestations, la fête foraine et les boulistes tout en mettant en valeur ses espaces verts. Pour les commerçants du marché, le stationnement est réorganisé le long de l'avenue Winston Churchill.</p> <p>Les travaux ont démarré à la mi-septembre par l'enfouissement des réseaux rue Halévy et allée Chaumoncel. Durée des travaux : environ 2 mois.</p> <p><i>Inquiétude des copropriétaires de la résidence des 2 Lys : nuisances sonores et fréquentation de la fête foraine. Le Conseil syndical de la résidence envisage l'achat d'un dispositif supplémentaire de sécurité.</i></p> <p>Mr Cardoso comprend son inquiétude sur les nuisances sonores que cela peut engendrer mais il fait</p> |

| | |
|---|--|
| | <p>remarquer que la fête foraine s'installe à Sucy 2 fois par an sur une courte période et qu'elle ne fonctionne pas le soir.</p> <p>Il poursuit en précisant que l'accueil des forains ne pouvait plus se faire sur l'esplanade du Château en raison de son réaménagement courant 2019.</p> |
| <p>Futur extension du Centre culturel</p> <p>JP CHAFFAUD</p> | <p>Ce projet porte sur la réhabilitation et l'extension de la salle de spectacle Gérard Philipe afin d'élargir l'offre culturelle. Ainsi, la jauge sera doublée, les locaux et bâtiments administratifs seront améliorés ainsi que l'accueil du public.</p> <p>Début des travaux : 2019 pour une fin prévisionnelle au printemps 2020.</p> <p>Pendant cette période, les activités seront déplacées et la programmation culturelle sera adaptée.</p> <p>Mme Westphal ajoute que ce projet permettra essentiellement d'améliorer la qualité d'accueil des artistes amateurs et artistes professionnels qui s'y produisent, et envisager des artistes résidents. L'agencement des lieux étaient jusque-là assez mal commode et la capacité d'accueil trop faible.</p> <p>Il est signalé que le parking Gambetta est utilisé comme une décharge d'ordures et de gravats de tout genre. Mr Chaffaud répond que ce problème a été déjà signalé au Grand Paris Sud Est Avenir en charge de la collecte des ordures ménagères et des encombrants. Les services techniques de cette instance viennent régulièrement enlever ces dépôts en cas de signalement mais il semblerait que cela ne suffise pas. La vidéosurveillance qui sera installée prochainement permettra d'identifier les contrevenants et de les appréhender.</p> |
| <p>Point Commerces</p> <p>D. CARDOSO</p> | <p><u>Ouvertures et commerces vacants</u> : Depuis janvier 2018 : 3 ouvertures de commerces en centre-ville et 6 projets en cours.</p> <p><i>Commerces</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une boutique de prêt à porter rue du Moutier • Une épicerie Bio, place du Village (bon démarrage et très appréciée par la population) • Une galerie d'art rue du Temple (anciennement Guss), ouverture début septembre <p><i>Projets en cours</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Achat des murs du local Aparthé par Olga pour développer son activité de prêt à porter et de salon de thé. Son local actuel sera donc vacant. |

- Ouverture pour fin novembre d'un artisan chocolatier/pâtissier/glacier : espace de dégustation à la Métairie (cet artisan a été élu meilleur ouvrier de France).
- Ouverture d'ici la fin d'année du restaurant pakistanais, rue de la Porte (anciennement Clos de Sucy). Ouverture très retardée suite à des problèmes purement familiaux. Les travaux ont très bien avancé.
- Achat des murs de la boutique ex Sucy chiens par un artisan plombier avec réserve sur cette activité car le PLU n'autorise pas de transformer un commerce en bureau. Une piste est envisagée pour la reprise du local par un commerce de bouche.
- Local Palette d'Or : la Ville est en négociation depuis 3 ans avec le dentiste Scialom. Un projet de boutique de créateurs avance bien. Ouverture prévisionnelle fin d'année/début d'année prochaine.
- Installation prochaine d'un chiropracteur dans le petit local de l'avenue W. Churchill.

Il est fait mention que le projet de parfumerie rue de Brévannes a été abandonné. La mercerie Fil d'Opale va cesser son activité et fermeture définitive du local Alta Pizza.

Questions/Réponses :

- Le devenir du musée en lieu et place de la Métairie ? Réponse : le musée sera transféré à la « tête de cheval », à l'arrière de la Mairie, après sa rénovation. Les objets du musée ont été stockés dans un premier temps.
- Devenir du local Blin ? Réponse : ce sujet est porté par la Ville. Des discussions difficiles existent entre le propriétaire, un éventuel repreneur et la Ville. Une suite contentieuse a été engagée. La Ville souhaite au plus vite trouver le compromis qui permettra d'installer un commerce de qualité, dynamique, sur la place du Village.
- Devenir de l'agence Laforêt ? Réponse : celle-ci a cessé son activité. Une déclaration d'intention d'aliéner a été déposée. Elle est en cours d'instruction.
- La Maison de la Presse pourrait-elle être installée dans un local à proximité le temps des travaux ? Réponse : malheureusement le gérant de la Maison de la Presse est en discussion avec les experts et les assurances, discussion difficile et longue qui ne l'autorise pas à envisager pour l'instant une implantation sur un autre site du centre-ville. Il confirme néanmoins la volonté de se réinstaller dans

| | |
|--|---|
| | <p>son local. Pour l'instant, il existe un dépôt de presse au Café des Sports.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Regret de ne pas avoir de charcutier dans le centre-ville. Mr Abraham indique que les études réalisées par l'aménageur ont démontré que le marché de Sucy fonctionnait très bien avec au total 17 commerces (boucher/volailler et charcutier) présents les mercredis et samedis pour répondre à la demande des habitants. Il n'existe pas de locaux adaptés aux métiers de bouche dans le bourg ancien. Mr Abraham poursuit en indiquant avoir conscience du besoin exprimé par la population sur ce type de commerce. Dès la livraison des programmes immobiliers de la ZAC du centre-ville, les surfaces commerciales pourront éventuellement y répondre. Il est également à noter que les comportements alimentaires ont aussi évolué et par conséquent les besoins ont changé. <p>Mme Garcia insiste sur le fait qu'il y a une forte demande de commerces de bouche dans le bourg ancien même s'ils sont présents sur le marché.</p> |
| <p>Communication sur la rentrée scolaire à 4 jours C. ABRAHAM</p> | <p>Retour à la semaine à 4 jours pour les enfants. Les centres de loisirs du Parc et de Fontaine de Villiers accueillent les enfants en journée les mercredis et vacances scolaires. Retour également sur les associations sportives, culturelles et artistiques. La nouvelle organisation scolaire permet à la Ville une économie non négligeable de près de 250 000 €.</p> |
| <p>Questions diverses L. WESTPHAL JP CHAFFAUD</p> | <p>Entretien et nettoyage des plans d'eau du parc Montaleau (Mr Gaillard) : dépôts de sédiments au fond des pièces d'eau et des algues en surface + ramassage des branches d'arbres tombés dans le lac principal.</p> <p>Mr Chaffaud indique que la Ville fait intervenir une société spécialisée notamment dans le traitement des vases. Cette opération aura lieu mi-octobre et devrait entraîner une nette amélioration de la qualité de l'eau (<i>intervention effectuée début octobre</i>). Toutefois, il est à signaler que la compétence des milieux aquatiques (GEMAPI) a été transférée en 2018 à la Métropole du Grand Paris et qu'une demande de traitement et de curage a été faite auprès de la Métropole. Les services municipaux sont en attente d'une réponse, cependant ce type d'intervention n'est pas jugée prioritaire par la MGP.</p> <p>Il est indiqué que Mme le Maire a demandé des études hydrauliques sur la totalité du cours du Morbras suite aux inondations survenues dans le quartier du Grand Val en juin dernier.</p> <p>Mr Deconninck souhaite apporter une information sur la présence du frelon asiatique. Il suggère de faire une communication sur le Sucy Info mais aussi de la prévention auprès des enfants dans les écoles : pièges et périodes pour les appréhender. Cette sensibilisation pourrait débuter dès le mois de mars pour être</p> |

efficace.
C. Abraham indique que c'est une action prévue dans le 2ème agenda 21 qui sera approuvé au Conseil municipal du 15 octobre prochain.

Etat de dégradation du pont de la Gare et son devenir (Mr Deconninck)

Mr Chaffaud indique que ce pont appartient à plusieurs propriétaires (RATP, Département, Territoire, Ville). La voie qui passe au-dessus est une voie territoriale. Au vu des constats établis, il a été demandé au territoire de mandater une étude structurelle sur l'état du pont. La RATP a procédé sur sa parcelle à une reprise de la structure.

Laurence Westphal remercie les membres du Conseil de quartier pour leur participation et lève la séance.